Comité Régional des Services de Transport
Nancy Nord

29 février 2024 - Toul

Relevé de conclusions

Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST, ainsi que les précisions apportées, sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Nord sont mis en ligne sur le site Internet de la Région Grand Est : http://www.grandest.fr/comites-regionaux-services-de-transport-corest/

Jorge BOCANEGRA, Vice-Président Mobilité Communauté de Communes Terres Touloises accueille les participants et leur souhaite la bienvenue.
Valérie DEBORD, Présidente du COREST Nancy NORD souhaite la bienvenue aux participants, présente et remercie les intervenants en tribune.

1. Propos introductifs

En introduction, les principaux rôles de la Région Grand Est, SNCF Voyageurs, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions sont dans un premier temps rappelés avant d'aborder les thèmes d'actualité.

A. Bassins de mobilités

Ainsi que le demandait la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) votée fin 2019, la Région a défini, en concertation avec les EPCI du territoire, des périmètres de bassins de mobilités. Ces périmètres ont été adoptés en octobre 2022, ils sont au nombre de 11, tels que présentés sur la carte.

Suite à la définition de ces bassins, la Région a commencé à réunir, dès le 7 juillet dans les Vosges, de nouvelles instances à cette échelle, appelés comités de bassins. Ils ont vocation à devenir les instances de référence pour échanger sur les mobilités, tous modes confondus, qu'elles soient de compétence régionale ou locales. Chaque comité aura pour objectif de définir ses priorités et ses ambitions en terme de mobilités et de complémentarité d'offres. Ces éléments aboutiront à la signature d'un contrat opérationnel de mobilité (COM). Il traitera également de la mobilité solidaire.

B. Fluo Grand Est

Ces chiffres sont issus du dernier rapport d'activité TER (2021).

Les chiffres d'avant COVID sont à nouveau observés avec notamment 175 000 voyageurs quotidiens et 1 705 TER / jour, ce qui en fait le 1er réseau TER de France en offre (hors Ile-de-France).

Mais aussi :

- 398 gares et haltes ferroviaires sur le Grand Est ;
- 54% de la population du Grand Est vit à moins de 5 km d'une des 120 principales gares du réseau ;
- Transport interurbain : 326 lignes routières (régulières + transport à la demande) ;
- Transport scolaire : 3 500 circuits / 235 000 élèves transportés par jour.

B. Budget régional

Les mobilités représentent 1,2 milliard d'euros sur l'ensemble du budget régional, soit 30%, avec une augmentation de 20% par rapport à 2022. Il est le 1er poste de dépense régional.

Parmi les principales dépenses :

- La Région investit plus de 1 milliard d'euros dont plus de 263 M€* (contre 143 M€ en 2022) pour le matériel roulant ;
- Le financement et l'organisation des transports interurbains et scolaires représente 292M€ (contre 242 M€ en 2022).

* les 263 M€ en faveur du matériel roulant et des ateliers de maintenance prévus pour 2023 :
- La poursuite du paiement de nouvelles rames résultant d'engagement passés : 30 Régiolis transfrontaliers (53,4 M€ en 2023), 9 Régiolis domestiques (16,2 M€ en 2023), 3 Régiolis H2 (11,3 M€ en 2023) ainsi que des opérations mi-vie des AGC et TER2NNG (79 M€ en 2023) ;
- Investissements en faveur de la maintenance du matériel roulant, pour les organes majeurs (32 M€), remotorisation AGC, rénovation des rames Corail, …

C. Bilan de la gamme tarifaire après les évolutions de 2022

L'évolution de la gamme tarifaire mise en œuvre début 2022 présente l'avantage de la simplicité et de la lisibilité : le même taux de réduction pour tous, partout, tout le temps, en contrepartie de la possession d'une carte unique.

Les chiffres présentés montrent que l'objectif d'adhésion la plus large possible de la population du Grand Est à ce système est atteint.

La carte Fluo lancée en mars 2022 connaît un succès important puisque le nombre de porteurs de carte a plus que doublé en un an.

Le nombre d'abonnés annuels à prélèvement automatique dépasse les 26 000, chiffre jamais atteint à ce jour.

Les abonnements télétravail lancés en novembre 2021 représentent environ 14% des abonnements hebdomadaires.

D. Evolution de la gamme tarifaire

Dans la région Grand Est, les jeunes peuvent voyager, l'été 2023, en illimité moyennant un abonnement mensuel de 29 € (comme dans les Pays de la Loire, où l'abonnement coûte 25 €). L'objectif est de favoriser l'usage du train et d'offrir cette possibilité à chaque usager de -26 ans, sans distinction qu'il soit étudiant ou jeune actif.

Des réflexions sont menées actuellement avec trois Länders frontaliers de la Région pour ouvrir la possibilité de voyager en Allemagne dès l'été 2024.

En outre, les composteurs vont disparaître d'ici la fin de l'année pour suivre la tendance observée ces dernières années, à savoir la prépondérance des ventes en digital.

E. Amélioration de l'information voyageurs « Recontact client TER »

Pour répondre aux demandes des usagers d'une information plus réactive en cas d'incident occasionnant une suppression totale ou partielle d'un train, SNCF Voyageurs a développé un dispositif permettant de contacter les voyageurs. Il doit être lancé en 2023.

2. Lignes du COREST Nancy Sud Vosges (voir document joint)

Régis GODDERIDGE, Directeur des lignes Lorraines chez SNCF Voyageurs, expose les indicateurs sur les différentes lignes du COREST Nancy Sud Vosges pour l'année 2022 et la période du 1er janvier 2023 au 31 mai 2023.

Eléments contextuels globaux ayant impactés la production des lignes en 2022 :

- Causes externes : de heurts avec du gibier, des accidents de personnes et des collisions ;
- Un contexte social difficile fin 2022 et début 2023 (grèves) ;
- Une tension forte sur les ressources matérielles :
- Le recrutement et la formation de conducteurs ;

Lignes du COREST — échanges avec la salle

- Amélioration de la qualité de service :
    - Face au changement climatique : distribution de boissons et fruits dans les rames non climatisées. Il est demandé d'étudier la possibilité d'étendre cette pratique aux cars de substitution routière ;
    - Installation de fontaines à eau en gare de Metz et Nancy ;
    - Rénovation des rames AGC et des 25 rames TER2NG circulant sur le périmètre du COREST programmée ;
    - Problème de capacité du matériel roulant en heure de pointe : La Région a acheté 16 TER2NG de 5 caisses pour un montant de 76M€ afin de répondre à ce problème.

- Demande de réouverture de la gare de Barisey la Cote :
    - La Région Grand Est a validé en septembre 2023 sa participation au cofinancement d'une étude relative à un Plan de Mobilité Simplifié porté conjointement par la Communauté de Communes du Pays de Colombey (60%) et la Communauté de Communes du Saintois Saintois (40%) relative à et un schéma directeur cyclable. Cette étude permettra d'éclairer la pertinence de la demande.
    - Point d'attention relatif au bouclage financier d'un tel projet évalué en première approche à 5 à 7M€ en tenant compte des contraintes spécifiques au ferroviaire.

- Mise en place des TET : *informations post COREST*
    - *Mise en service d'1AR Nancy — Lyon le 12/12/24*
        - *Nancy 7H46 — Lyon : 12h16*
        - *Lyon : 15h38 — Nancy 20H15*

Les travaux sur le Réseau (voir document présenté en séance)

Gares et accessibilité (voir document présenté en séance)

- Rénovation du parvis de la gare de Neufchâteau :

Le dossier relatif à la re-construction des toilettes a été déposé en févier 2024 ; le démarrage de la procédure de réalisation est prévu pour septembre 2024 *Information post COREST : livraison prévue en septembre 2025*

- Travaux d'accessibilité de la gare de Toul : le maire déplore le fait que les élus Municipaux n'aient pas été associés au dossier ainsi que le remplacement de la marquise type Eiffel par une marquise classique.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Valérie DEBORD remercie les participants et clôt la réunion du COREST.

ANNEXE n°1 : Liste des présents/excusés du COREST Nancy Sud Vosges

Présents

Présidence du COREST :

Valérie DEBORD, - Région Grand Est, Député des Vosges

Région Grand Est

Valérie SCHNEIDER, Cheffe du Service Organisation de l'Offre Ferrée
Dominique LEBESSON, Chargée de mission Organisation de l'Offre ferrée

SNCF Voyageurs :

Julien DROUAILLET, Directeur exploitation TER Grand Est, Direction de lignes Lorraine
Damien CLAUDE, Responsable Satisfaction Clients, Direction de lignes Lorraine

SNCF Réseau :

Patrick KERGUIGNAS, Chargé de Compte TER Champagne Ardenne et Lorraine, Unité Voyageur, Direction territoriale Grand Est Pôle Clients et Service ;
Antony LARONDO, Chargé de mission, Direction territoriale Grand Est Pôle Clients et Service.

SNCF Gares & Connexions :

Dominique OLMETA, Directeur des gares Lorraine, SNCF Gares & Connexions

Elus et leurs représentants, CESER, AOT :

Nicolas MAINERAT, Collaboratuer parlementaire de Dominique POTIER
Denis VALLANCE, Vice-Président Mulitpole, Vice-président Communauté de Communes du Pays de Colombey
Bertrand MAZUR, Métropole du Grand Nancy
Jorge BOCANEGRA, Vice-Président Mobilité Communauté de Communes Terres Touloises
Aurélie APOSTOLO, DGA Communauté de Communes Terres Touloises
Jean MUNIER, Communauté de Communes du Bassin de Pompey
Waina CZMIL-CROCCO, Mairie de Dieulouard

Jean Marie ROCHE, Mairie de Neufchâteau
Yvan TARDY, Commune d'ANDILLY
Charles FRANCOIS, Maire Barisey la Cote
Jean Paul ROBERT, Maire de Ceintrey
Alde HARMAND, Maire de Toul
Jean Pierre LANGLET, CESER

Associations, usagers, divers :

Olivier JANNEL, Vice-président de l'association ADURNE
Stéphane BUSOLINI, membre de l'association ADURNE
Jean Pierre GALLET, Secrétaire de l'association ADURNE
Rachel HOUASSE, usagère
Jean Pierre GENY, usager
J.K MAUD, GEF LOCO CUB, association d'usagers Lorrains
Johan OHLING, association les Mussitoyens, Pont à Mousson
Claude GUILLAUME, association les Sonneurs de la Cote

Transporteurs :
Olivier MONNOT, TRANSDEV,
Benjamin MEYRAN, KEOLIS

Excusés

Véronique GUILLOTIN, Sénatrice 54
Jean HINGRAY, Sénateur 88
Dominique POTIER, Député 54
Christophe NAEGELEN, Député 88
Manon DELIOT, Conseillère régionale - Région Grand Est
Nadège HORNBECK, Vice-présidente - Région Grand Est
Jérôme DUMONT, Président du Conseil Départemental de la Meuse
Pierre NARGIN, Maire d'Epinal
Dominique PEDUZZI, Maire de Fresse-sur-Moselle
Patrick HATZIG, Conseiller municipal délégué à la Mairie de Nancy
Stessy SPEISSMANN, Maire de Gérardmer
Denis MASY, Maire de Bruyères
François POUTOT, CFDT Cheminots 88.